LE RISQUE INONDATION EN FRANCE

Par Rambault de barallon Tya

En France, le risque inondation est le principal risque naturel avec 40% du territoire exposé et concerne 17 millions de personnes et 9 millions d'emplois. Il représente 70 à 80% des enveloppes d'indémnisation CatNat pour des montants qui varient entre 650 à 800 millions d'euros.

TYPOLOGIE DU RISQUE INONDATION

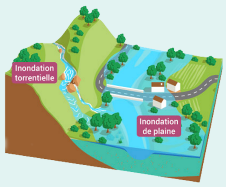

DÉBORDEMENT DE COURS DE D'EAU

Phénomène provoqué par une montée des eaux plus ou moins rapide, lié à la pluviométrie. S'il se produit sur un temps long le phénomène présente un faible danger pour les populations. Cependant, s'il relève da la crue torentielle, le phénomène présente, alors, un risque important pour les populations et les biens matériels.

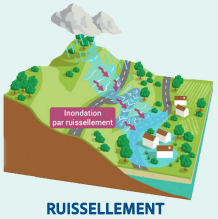

RUISSELLEMENT

Phénomène provoqué par de fortes pluies ou infiltrations, qui se produit principalement dans les zones urbanisées où les sols sont fortement imperméabilisés et les pentes sont importantes entrainant une accumulation d'eau sur les points bas. Ce phénomène entraine une inondation de la voirie et de certaines infrastructures (ex. habitation)

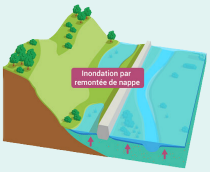

REMONTÉE DE NAPPE PHRÉATIQUE

Phénomène qui se produit quand la recharge naturelle de la nappe souterraine par les pluies est plus importante que la vidange entrainant des inondations par « le bas ». Il se produit lors des années humides sur un temps long allant jusqu'à plusieurs mois. Il ne présente pas de danger pour l'Hommes mais engendre d'importants dégâts matériels.

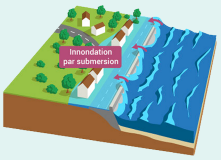

SUBMERSION MARINE

Phénomène provoqué par une météo défavorable (vent, marée). Ce phénomène peut durer quelques heures comme plusieurs jours. La submersion est un phénomène qui peut-être très dévastateur et même parfois meurtrier. Il est accentué par l'érosion et le recul du trait de côte.

© Agence française pour la biodiversité / Réalisation Matthieu Nivesse (d'après OiEau), 2018

LES OUTILS DE LA GESTION DU RISQUE INONDATION

Le risque inondation et sa gestion sont encadrés par différents type d'outils. Premièrement, il existe des outils d'action globale sur l'eau comme le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) ou les contrats de rivière et les outils de plannification et d'aménagement avec notamment les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU, PLUi) et les Schémas de Cohésion Territoriale (SCoT) qui sont mobilisés pour prévenir les risques. À ces outils de prévention, il faut ajouter les outils de stratégie locale et de gestion du fonciers et de l'aménagement qui viennent contribuer à cette prévention dont les éléments les plus important sont :

- Le **Programme d'Actions de prévention des inondation** (PAPI) vient en renfort de la prévention des risques inondation sur les territoires à risque
- Le **Plan de Prévention des risques Naturels Inondation** (PPRI ou PPRNi) qui est un outil de prévention majeur contre les risques naturels d'inondation sur les territoires
- Le **Plan de Gestion des Risques d'Inondation** (PGRI) qui défini une stratégie de gestion du risque inondation à l'échelle des grands bassin versants et la **Stratégie Locale de Gestion des risques inondation** (SLGRI) qui constitue sa déclinaison locale dans les territoires exposés à un risque important d'inondation (TRI)
- Les **repères de crues** sont, eux, un élément constituif d'une mémoire collective des inondations pour permettre une meilleure apréhension du risque sur le territoire

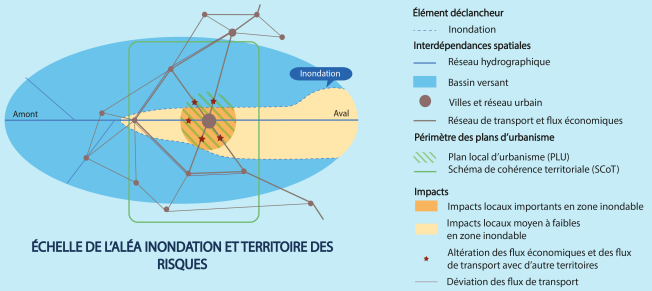

ÉCHELLE DE L'ALÉA INONDATION ET TERRITOIRE DES RISQUES

Source : Y. Veyret, R. Laganier, Atlas des risques en France, Autrement, 2013

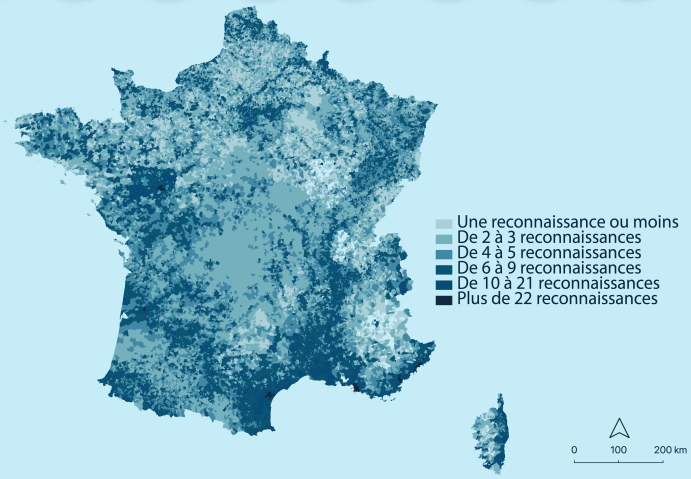

NOMBRE DE RECONNAISSANCES DE CATASTROPHES NATURELLES RELATIVES AUX RISQUES INONDATION

Source : Base de données GASPAR, 2022 / Réalisation : Rambault de Barallon Tya, 2023

LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE LA GESTION DU RISQUE INONDATION

Pour permettre aux territoires d'être plus résillient face au risque inondation et ses impacts, il apparait necessaire d'agir sur cet aléa à différentes échelles. Les documents de planification à l'échelle d'un bassin versant (SDAGE, PGRI) sont créés pour gérer l'eau et les milieux humides tout au long du cycle de l'eau. Pour ce qui est le l'échelon local, les plans de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes sont transcrits dans les documents d'urbanisme comme les plans locaux d'urbanisme (PLU) ou les Schémas de cohésion territoriale qui viennent encadrer l'aménagement du territoire et se transcrivent dans les différents projets, plans de prévention et actions d'un territoire.

L'INDÉMNISATION DES INONDATIONS

Entre 1982 et 2020 les catastrophes liées aux inondations ont entraîné 21,6 milliards d'euros d'indémnisation ce qui représente un coût moyen annuel de 554 millions d'euros de prise en charge. Les 9 évènements les plus importants relatifs à l'aléa inondation en 2019 et 2020 ont entraîné à eux seuls 900 milliions d'euros d'indémnisation (Caisse des Dépôts Groupe, 2022).

Le nombre de catastrophes naturelles a été multiplié par quatre et le coût moyen qui leur est associé part 2,2 en quarente ans (Chneiweiss et Bardaji, 2020). En terme de projection pour la période 2015-2040 la Fédération Française des Assureurs estime à 92 milliards d'euros la dépense globale dont le coût rien que pour l'aléa submersion marine devrait osciller entre 3,2 et 4,22 milliards d'euros soit plus de 4% du budget total estimé.

Selon la caisse centrale de réassurance (CCR) la sinistralité (rapport entre les montants remboursés et les cotisations) pourrait atteindre près de 90% à l'horizon 2050. L'augmentation des catastrophes naturelles est en partie imputable au réchauffement climatique qui est à l'origine de 30% de ces dernières.

Le régime des indémnisations des catastrophes naturelles, dit CatNat, est le résultat d'un partenariat entre l'État et les organismes d'assurance. Ainsi, les populations sont obligées de s'arrurer et de s'acquitter d'une prime de 18% sur les contrats d'assurance concernant les véhicules et les habitations. En échange, l'État doit assumer tous les frais résultant de phénomènes exceptionnels via la Caisse Centrale de Réassurance (CCR). Cette caisse garantie les assurances privées. Le systèmes assurantiel français est fondée sur un systèmes de solidarité et universel qui n'a d'équivalent nulle part en Europe.

	CaTNaT	Garantie TGN	Assurances Agricoles	Total
Chiffre d'affaires (en M €)	1809	1770	549	4128
Part du volume de cotisations	44%	43%	13%	
Sinistralité (en M €)	755	960	587	2303
Part du volume des indémnisations	33%	42%	25%	

SYNTHÈSE DE LA COUVERTURE DES ÉVÈNEMENTS NATURELS EN 2021

Source : Fédération Française de l'Assurance, 2022/Réalisation : Rambault de Barallon Tya, 2023

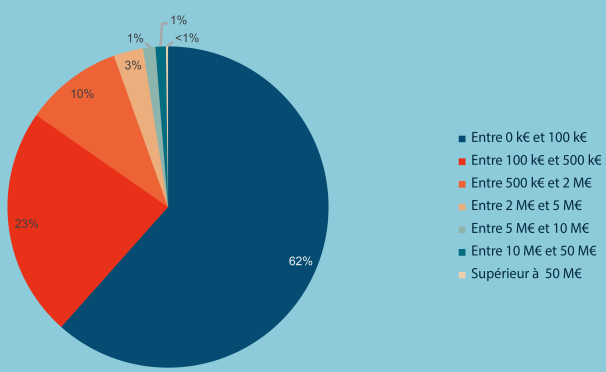

NOMBRE DE COMMUNES PAR COÛT CUMULÉ DES SINISTRES INONDATION SUR LA PÉRIODE 1995-2018

Source : ORNM, Base de Données CCR 1995-2018, 2021/Réalisation : Rambault de Barallon Tya, 2023